

Cet exercice était court, mais pas évident en termes de vocabulaire.

=====

L'an mil six cent quatre vingt quinze le vingt sixième
jour d'avril après midi à Vic en Carladès étude du notaire
soussigné par devant le notaire royal et témoins
soussignés s'est présentée Anne DELRIEU fille à Antoine
marchand du lieu de Saint Cirgues en Jordanne laquelle
de son bon gré sans être induite ni séduite de personne
à faire la présente déclaration avoue de son propre
mouvement et pour la décharge de sa conscience
se trouvant enceinte depuis environ six à sept mois
et pour éviter que ses parents ne la maltraîtât pour
savoir l'auteur de sa grossesse à ce moyen a déclaré
et déclare que c'est le nommé Hugues BLAT marchand
mercier qui a trafiqué et débité sa marchandise
dans ledit lieu et paroisse de Saint Cirgues et autres
lieux circonvoisins, qu'il lui a toujours dit être
de la paroisse de Celles sous Murat et ce sous
promesse de la prendre en mariage ce qu'il a
renoncé, fait depuis huit jours qu'il s'en est parti
pour aller trouver ses parents et se mettre en état
de lui tenir sa parole sous laquelle promesse
ladite Anne DELRIEU a été déçue par ledit Hugues
BLAT et de laquelle déclaration ladite DELRIEU m'a
requis acte pour servir et valoir à telles fins que
de raison comme s'arrêtent à icelle, déclarant que
toutes autres déclarations qu'elle pourrait faire
ci après sont nulles et contrevérité comme forcées
et suggérées par contrainte ou autrement et sans qu'elle
soit dans le travail de ses accouches et a priés
et requis en témoins sieur Jacques SALVATGES sieur de Clavières et sieur François
de BOISSET fils à Mr de BOISSET avocat du Roi dudit Vic soussignés avec moi notaire
et ladite Anne DELRIEU a déclaré ne savoir signer de ce
sommée à la charge du contrôle

Signatures : de CLAVIERES, de BOISSET, VIALAR notaire royal